

Prospective et co-construction des territoires au XXI^e siècle

Sous la direction de

Isabelle Laudier

Lucie Renou

Préface de

Édith Heurgon



SOCIÉTÉ



HERMANN

*Prospective et co-construction
des territoires au XXI^e siècle*

Actes du colloque
«Nouveaux enjeux prospectifs des territoires
et co-construction des stratégies»,
organisé au Centre culturel international de Cerisy
du 29 août au 2 septembre 2018
par l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts.



www.editions-hermann.fr

ISBN : 979 1 0370 0553 3

© 2020, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

LES COLLOQUES
CERISY 

Prospective et co-construction
des territoires au XXI^e siècle

Sous la direction de
ISABELLE LAUDIER ET LUCIE RENOU

Préface d'Édith Heurgon


hermann
Depuis 1876



Photographie du groupe des participants au colloque, Cerisy, le 30 août 2018.

Préface

Prospective & co-construction de stratégies territoriales face aux mutations des sociétés

ÉDITH HEURGON

Pour dépasser les vues étroites des spécialistes et décrire de manière concrète une situation, rien ne vaut le colloque entre hommes d'expérience, ayant des formations et des responsabilités différentes. Il faut que des hommes se rencontrent et non que des chiffres s'additionnent.

Gaston Berger

Le colloque organisé à Cerisy à la fin août 2018 par l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, sous le titre « Nouveaux enjeux prospectifs des territoires et co-construction des stratégies », s'est délibérément situé dans un contexte de mutations écologiques, économiques, sociétales ainsi que d'évolutions institutionnelles et de gouvernance locale. Proposer un cadre pour l'action publique et ouvrir des perspectives à la hauteur des transformations en cours, tels étaient les objectifs de cette rencontre.

Dans cette préface, nous concentrerons notre propos sur les relations entre prospective et co-construction, en argumentant l'idée selon laquelle, face à l'urgence écologique et à l'accélération numérique, c'est au niveau des territoires que leur conjugaison est la plus féconde pour renouveler des systèmes de pensée et d'action devenus inadaptés face aux défis contemporains.

Après un rappel historique de la prospective en France, nous présenterons la prospective du présent, puis examinerons les principes de la co-construction. Nous envisagerons ensuite la notion de territoire comme un opérateur prospectif transitionnel et acteur de réconciliation dans un écosystème dynamique où peuvent s'engager des processus de transformation capables de mobiliser les acteurs pour accompagner dans les divers domaines les mutations en cours.

I. PROSPECTIVE ET CO-CONSTRUCTION

La prospective en France

Démarche de connaissance pour l'action, la prospective est une activité de synthèse qui se nourrit de la recherche pour aiguïser sa fonction critique et construire des visions d'avenir. Elle procède généralement par extrapolation de tendances lourdes et repérage des signaux faibles, porteurs de germes de futurs. Tout au long du processus de réflexion-action, elle procède à l'agencement d'une variété d'outils en associant une diversité d'acteurs.

La prospective pâtit souvent d'un déficit de recherche. En effet, n'étant pas une discipline au sens académique du terme, elle n'est guère enseignée dans les universités. De ce point de vue, l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts joue un rôle essentiel.

L'âge d'or de la prospective

Introduite en France dans la période de reconstruction, la prospective a accompagné l'âge d'or de l'aménagement du territoire et de la planification, la DATAR et le Commissariat général au Plan étant les agents de cette politique de cohésion nationale. L'aménagement du territoire est alors un domaine nouveau, interdisciplinaire, au confluent de la géographie, de l'économie, de la sociologie et de la science politique. Méthode de réflexion et démarche pour l'action, la prospective dessine alors l'espace des possibles, les *futuribles*, en utilisant souvent la méthode des scénarios, fondée sur l'extrapolation de tendances lourdes, en associant trois types d'acteurs : le pouvoir politique, des groupes d'experts, l'opinion publique.

Avec le premier choc pétrolier de 1974 et le bouleversement du contexte économique international, la prospective se transforme, alternant traversées du désert et relances, en fonction du rôle que lui assigne l'État, tantôt planificateur, tantôt stratège, et des réseaux d'experts réunis par la DATAR. Elle délivre une vision politique nationale, souvent cartographiée, qu'il s'agisse de la France déchirée du « scénario de l'inacceptable » ou, trente ans plus tard, de *France 2020*, valorisant le polycentrisme maillé¹.

1. Voir Pierre Musso, « La prospective territoriale des années 1980-2000 : de l'État savant à l'État communicant », in Armand Frémont, Sylvain Allemand, Édith Heurgon, Anne-Marie Fixot et Jean Lévêque, *L'aménagement du territoire, changement de temps, changement d'espace*, colloque de Cerisy, PUC, 2008, 382 p.

La prospective territoriale

Avec la décentralisation, la capacité des acteurs locaux à prendre en charge leur développement est reconnue. Les Contrats de plan État-Région (CPER) fixent les modalités de ce partage. En 1990, une nouvelle façon de faire de la prospective s'invente, notamment avec la réunion de groupes d'experts autour de « grands chantiers territoriaux ». Il s'agit de dessiner la France de demain : non celle qu'imposent les contraintes, mais celle que souhaitent les acteurs.

Avec la loi Pasqua (1995)² s'affirme le principe d'établir, à partir d'un Schéma national, des Schémas régionaux (SRADT). Avec les lois Voynet, Chevènement, Gayssot (2000), la prospective introduit de nouveaux acteurs (CESR, conseils de développement, associations, universités) mettant en œuvre une diversité d'outils. Ainsi s'amorce l'exercice d'une *prospective partagée* entre experts et acteurs, entre État et collectivités territoriales, procédant par apprentissage mutuel.

Le renouvellement de la prospective dans les années 2000

Pour appréhender une société en mouvement et une société des risques, où de fortes tensions se nouent à la rencontre des changements macroscopiques (liés à la globalisation) et des transformations microscopiques (liées à l'individuation), la prospective se transforme.

La DATAR lance le programme « Territoires 2020³ », la revue *Territoires 2020* et l'Institut des Hautes Études d'Aménagement du Territoire (IHEDAT)⁴. Des groupes de prospective explorent des futurs selon deux modalités : une « prospective partagée » de représentations élaborées collectivement ; une « prospective à finalité pratique » inscrite dans un processus d'action publique. Parallèlement se développe une prospective à caractère culturel s'efforçant de prendre en compte les conditions du « vivre ensemble ».

Avec l'impératif du développement durable, la démarche développe des dispositifs spécifiques (agendas 21, plans climat...) et s'élargit à l'ensemble des parties prenantes jusqu'à préconiser, avec le Grenelle

2. Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT).

3. Avec un conseil scientifique présidé par le géographe Armand Frémont.

4. L'IHEDATE (Institut de hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe) forme chaque année un contingent d'une cinquantaine d'auditeurs, cadres de haut niveau de l'administration et acteurs du monde de l'entreprise ainsi que des organisations syndicales et professionnelles.

de l'environnement, une gouvernance à cinq (État, collectivités territoriales, entreprises, organisations syndicales, associations environnementales). Avec la loi MAPAM (janvier 2014)⁵, puis la loi NOTRe (2015)⁶, instituant les nouvelles régions et généralisant les intercommunalités, le paysage se transforme de nouveau.

Ainsi, la prospective territoriale s'adapte à chaque période en fonction des évolutions du contexte national et international et du niveau de décentralisation⁷. Progressivement, le système d'acteurs s'élargit au sein de démarches qui, au-delà des résultats proprement dits, accordent une importance accrue aux processus d'apprentissage et à la mise en mouvement des acteurs.

La prospective du présent

Parallèlement, faisant le constat d'un décalage croissant entre la vitalité de la société civile et des institutions qui peinent à se réformer, la prospective du présent est introduite en 1998 par Jean-Paul Bailly⁸ dans un rapport au Conseil économique et social. Tandis que la saisine s'énonçait au départ « Prospective et décision publique », un troisième terme est introduit, celui de *débat*, l'intitulé final devenant : « Prospective, débat et décision publique⁹ ». Si aucun de ces termes n'est nouveau, leur mise en relation est inédite : la prospective nourrit l'intelligence collective afin que le débat construise des décisions pertinentes et opportunes, effectivement mises en œuvre.

Le temps n'est plus à une prospective située en amont de la décision, mais à un processus continu qui vise à *renouer, dans le respect de la durée, un dialogue interactif entre le présent agissant, le passé comme expérience et l'avenir comme horizon de responsabilité*¹⁰. Lecture aigüe du présent, interprétation dynamique de l'innovation, la prospective du présent est une démarche d'apprentissage d'une pensée complexe. Plutôt

5. Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

6. Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

7. Chloë Vidal-Kratochvil, *La prospective territoriale dans tous ses états. Rationalités, savoirs et pratiques de la prospective (1957-2014)*, thèse de doctorat dirigée par Michel Lussault et Jean-Jacques Wunenburger, université de Lyon, 2015.

8. Alors président de la RATP, puis à partir de 2002, président de la Poste.

9. Rapport de Jean-Paul Bailly au Conseil économique et social, republié sous le titre *Demain est déjà là. Prospective, débat, décision publique*, Paris, Éditions de l'Aube, 1999, 167 p.

10. Jean Chesneaux, *Habiter le temps*, Paris, Bayard, 1996, 344 p.

que d'appréhender le futur avec les catégories du passé et de fournir des solutions à des problèmes mal posés, elle tente de formuler les bonnes questions mais aussi de renouveler les concepts et les méthodes. Elle s'appuie sur l'affirmation de Gaston Berger selon laquelle « dans l'avenir, comme dans le présent, il y a plus de choses à voir qu'on ne le suppose, encore faut-il vouloir regarder ». Au-delà des tendances lourdes, elle porte son attention aux *signaux faibles*, difficiles à saisir faute de disposer des bons instruments pour appréhender le monde dans ses dimensions, rationnelles autant que sensibles. À cet égard, elle convoque d'autres modes d'appréhension du réel (arts, cinéma, photographie...) et fait confiance à l'inventivité des citoyens.

Avec l'ambition d'ouvrir le champ des possibles, la prospective du présent dépasse la vision des *futuribles* pour imaginer des *futurs souhaitables* construits dans la dynamique même de la réflexion et du débat. À partir d'un *diagnostic partagé* et selon un *principe d'optimisme méthodologique*, la prospective du présent inverse les logiques à l'œuvre afin de dépasser des tensions *a priori* insurmontables. Elle formule deux types de questions prospectives : ET SI ? plutôt que diagnostiquer les dysfonctionnements, on s'efforçait de percevoir ce qui fonctionne bien, de reconnaître les capacités d'initiatives des acteurs sur le terrain ; JUSQU'OU NE PAS ? pour appréhender les phénomènes de seuils que rencontrent certaines politiques lorsqu'elles atteignent leurs limites. Procédant selon des processus d'observation, d'écoute, de dialogue, de conceptualisation, et d'apprentissage, la prospective du présent vise à stimuler, de la part de l'ensemble des acteurs concernés, une *intelligence collective des situations*, où s'articulent au moins trois types de connaissances : les savoirs scientifiques, les expertises professionnelles, les expériences sensibles, voire artistiques. Elle a été mise en œuvre d'abord à la RATP et à la Poste, puis dans diverses collectivités territoriales, comme le Val-de-Marne¹¹, mais aussi avec l'INRA¹² et plus récemment avec France Volontaires¹³. Depuis 1999, elle fait l'objet de colloques réguliers à Cerisy¹⁴.

11. Guillaume Macher (avec la collaboration d'Édith Heurgon), *L'adolescence, une chance pour la ville*, Paris, Scrineo/Les carnets de l'Info, 2010, 264 p.

12. Olivier Mora (avec une contribution d'Édith Heurgon), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, Paris, Quæ, 2008, 112 p.

13. Édith Heurgon et Alain Raymond, *Tous Volontaires au Monde, jardiniers du bien commun. Une prospective du présent à deux voix*, Paris, Hermann, 2019, 288 p.

14. *Prospective pour une gouvernance démocratique* (2000), *Expertise, débat public : vers une intelligence collective* (2001), *Les nouvelles raisons du savoir* (2002), *Les « Nous »*

Pour animer l'ensemble du processus, la mise en place d'un *groupe de prospective* est décisive : il s'affirme comme un *espace public de réflexion et de débat*, alliant esprit critique et optimisme méthodologique, capable de proposer de *nouvelles configurations prospectives* et de mettre en mouvement un système d'acteurs qui, au-delà des experts, associe l'ensemble des parties prenantes concernées par les questions traitées. L'exigence de *co-construction* en est l'horizon actuel.

La co-construction

L'apparition du terme signe la *progression de l'idéal participatif* et met en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs dans la conduite d'un projet. La co-construction s'impose dans des contextes où des acteurs ayant des intérêts et des points de vue différents œuvrent ensemble à la réussite d'un projet. Se référer à la co-construction, c'est à la fois définir et être garant d'un *espace délibératif particulier* qui introduit d'autres formes d'interactions entre les acteurs. La valeur ajoutée apportée par la co-construction repose sur une relative continuité dans les compétences et les rôles des acteurs impliqués. De ce point de vue, la co-construction suppose des modes d'engagement des acteurs sensiblement plus forts que ceux qui sont associés à la concertation ou à la consultation.

La co-construction des stratégies

La prospective, la stratégie et le projet ne reposent pas sur les mêmes temporalités ni sur les mêmes logiques d'acteurs. La prospective est un temps d'ouverture, de réflexion, de débat, de partage. Enrichissement culturel, elle favorise l'évolution des formes de pensée et stimule l'intelligence collective. La stratégie, parfois inscrite dans des politiques publiques, est finalisée sur des objectifs spécifiques et sur des intérêts parfois divergents. Quant au projet, il est d'une autre envergure car il suppose un calendrier précis, un pilotage rigoureux et des moyens souvent importants. Confondre ces trois temps conduit à limiter les coopérations, plus faciles à établir dans la prospective que dans la stratégie ou le projet.

et les « Je » qui inventent la cité (2003), *Vers des civilisations mondialisées : de l'éthologie à la prospective* (2004), *La nuit en question(s)* (2005), *Le développement durable, c'est enfin du bonheur!* (2006) (tous publiés aux éditions de l'Aube). Depuis 2012, quatre colloques de prospective du présent ont porté sur les jardins : *Renouveau des jardins : clés pour un monde durable?* (2012), *Nourritures jardinières dans des sociétés mondialisées* (2014), *Jardins en politique avec Gilles Clément* (2016), *Brassages planétaires* (2018).

La notion de territoire dépend des contextes dans lesquels on l'utilise. Considérée comme un *état*, elle désigne tantôt un *espace politique administré* (par exemple, quand on procède au découpage des nouvelles régions), tantôt un *espace vécu* (par les habitants et les usagers de tous âges)¹⁵, tantôt le *support d'activités productives* (pour les entreprises et leurs salariés). Envisagée comme un *processus*, elle stimule la mise en mouvement des acteurs autour de *projets* aux différentes échelles d'espaces et de temps. De manière générale, le territoire peut être considéré comme un *écosystème de relations complexes* où opèrent, au sein de milieux évolutifs, toutes sortes d'êtres vivants (humains et non humains).

Avec la mondialisation des échanges et l'emboîtement des échelles, le territoire devient *la brique de base de la gouvernance mondiale*¹⁶. Dès lors que s'opère un double passage : celui d'une logique de séparation à une logique d'articulation entre les échelles ; celui du cloisonnement des compétences à des savoirs partagés. Au cœur des réseaux, les territoires se différencient autant par l'intensité des rencontres qu'ils favorisent et la force des alliances qu'ils autorisent que par la densité des flux qui les traversent¹⁷.

C'est au sein de ces espaces-temps sociaux en mutation que la prospective peut être la plus féconde, dans la mesure où les territoires se prêtent plus que d'autres, face à l'accélération¹⁸, à l'articulation complexe des trois niveaux temporels (rythmes quotidiens, trajectoires de vie, changement social) et des diverses échelles spatiales (du plus proche au plus lointain) en portant toutefois la plus grande attention aux enjeux de l'interterritorialité¹⁹ et des communs²⁰.

15. Introduite par Armand Frémont dans *La région, espace vécu*, Paris, PUF, 1976, rééditée aux éditions Flammarion dans la collection « Champs/Essais », 2009, 288 p.

16. Pierre Calame, *Pour une gouvernance mondiale : efficace, légitime et démocratique*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2004, 200 p.

17. Olivier Mongin, *La ville des flux*, Paris, Fayard, 2013, 696 p.

18. Hartmut Rosa, *Accélération*, Paris, La Découverte, 2010, 480 p. ; *Résonance*, Paris, La Découverte, 2018, 544 p.

19. Martin Vanier, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Economica, coll. « Anthropos », 2008, 200 p.

20. Colloques de Cerisy : Nicole Alix, Jean-Louis Bancel, Benjamin Coriat et Frédéric Sultan (coord.), *Vers une république des biens communs?*, Paris, Les liens qui libèrent, 2018, 32 p. ; Christian Laval, Pierre Sauvêtre, Ferhat Taylan (dir.), *L'alternative du commun*, Paris, Hermann, 2019, 468 p.

Le registre des coopérations au regard des enjeux prospectifs

Les questions d'envergure planétaire (la faim, la pauvreté, l'éducation) se doublent de solidarités obligatoires qui engagent le destin de l'humanité (changement climatique, biodiversité, question sociale, régulation mondiale). Et selon Bruno Latour, dans le contexte actuel, « Migration, explosion des inégalités et nouveau régime climatique constituent une même menace²¹ ».

Les questions d'ordre individuel se transforment avec les mouvements de la société sous l'effet des forces d'individuation et de mondialisation. La construction de l'individu peut aussi, lorsqu'elle se réfère à une conscience de mondialité, favoriser de nouveaux engagements citoyens, notamment de la part des plus jeunes. À leurs niveaux respectifs, les personnes et les collectivités engagent leurs responsabilités dans le devenir des territoires. Multiple et variable, le *registre des coopérations* concerne toutes les échelles intermédiaires entre l'intime et la planète. Nécessaire pour développer les compétences, maximiser les synergies, mutualiser les moyens, recueillir l'adhésion et responsabiliser les parties prenantes, il est aussi celui qui éclaire le mieux les tensions, notamment en interrogeant la dualité entre solidarité et compétitivité.

Les transformations des liens et des lieux

Les démarches de co-construction comme la prospective du présent opèrent au cœur des nouvelles relations entre les lieux et les liens au sein des territoires²².

Les *liens* deviennent faibles, multiples, éphémères, voire virtuels, dans une société où le privé domine souvent le public et où se pose avec acuité la question du « commun ». Ainsi devient-il nécessaire de considérer à la fois *l'individu* (son émancipation, son épanouissement) et *la planète* (ses ressources limitées, ses solidarités obligatoires) en les reliant par une *chaîne d'émulations coopératives* (collectives, culturelles, civilisationnelles).

Les *lieux*, pour leur part, s'inscrivent, aux différentes échelles, dans des *écosystèmes complexes*, lesquels, pour éviter les fractures territoriales, doivent mailler plusieurs pôles, reliés par des réseaux performants,

21. Bruno Latour, *Où atterrir? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017, 160 p.

22. Catherine Espinasse et Eloi Le Mouël (dir.), *Lieux et liens, t. 1 : Des lieux qui créent des liens, t. 2 : Des liens qui créent des lieux*, colloque de Cerisy, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2012, 338 p. et 310 p.

autour de bassins de proximité, favorisant le vivre ensemble et ouvrant à une nouvelle alliance des villes et des campagnes.

Le territoire, opérateur prospectif transitionnel et acteur de réconciliation

Dès lors, nous proposons d'appréhender le territoire comme un *opérateur prospectif transitionnel*²³, offrant à tous les acteurs concernés des dispositifs d'actions collectives où peuvent se rejoindre l'intelligence collective de la *prospectivité du présent*, les principes de *jardinage* définis par Gilles Clément²⁴ et la force des engagements de la *co-construction*.

Le territoire devient alors, pour un temps, un *lieu-acteur* capable de dépasser les tensions où peuvent s'inventer de nouvelles configurations. La question vive est alors celle du changement d'échelle. S'impose alors la co-construction de ce que Jean-Guy Henckel²⁵, initiateur des Jardins de Cocagne, appelle un *acteur de réconciliation* rassemblant les acteurs publics et privés, autour d'un projet cohérent, capable de renouveler la démocratie.

II. ÊTRE À LA HAUTEUR DES ENJEUX DU MOMENT

*Le Terrestre dessine un autre monde
aussi différent de la « nature » que de ce
qu'on appelait le « monde humain » ou « la société » [...]
L'avantage stratégique d'une telle distinction
est d'assurer une certaine continuité avec l'esprit
d'innovation, d'entreprise, et de découverte,
qui semble indispensable [...]
Bruno Latour, Où atterrir?*

Pour être à la hauteur des enjeux du moment, il convient de conjuguer les apports de la prospective et de la co-construction. Leur combinaison au niveau des territoires permet d'accroître leur efficacité conjointe.

23. Charles-Benoît Heidsieck (dir.), *L'Alchimie du bien commun*, Éditions du Rameau, 2018, 238 p.

24. Prendre soin de soi, des autres, du monde; observer plus et jardiner moins; faire le plus possible « avec » et le moins possible « contre »; renforcer les liens; jardiner les marges et les interstices; anticiper et partager, cf. Sylvain Allemand et Édith Heurgon (coord.), *Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées*, colloque de Cerisy, Paris, Hermann, 2016, 276 p.

25. *Ibid.* p. 232-241.

Les apports de la prospective : l'intelligence collective des situations

La prospective est à considérer non seulement comme un moyen de *qualifier des enjeux* de moyen ou long terme, mais aussi comme une *démarche d'intelligence collective* stimulant, au sein d'espaces publics de réflexion et d'échanges, l'apprentissage des acteurs afin d'appréhender des situations inédites et d'imaginer des visions du futur. L'intelligence collective est, rappelons-le, le fruit de l'articulation des savoirs scientifiques, d'expertises professionnelles et d'expériences sensibles, voire artistiques, tout au long des processus de transition. Pour la développer, des efforts sont à conduire sur plusieurs axes.

Croiser les savoirs disciplinaires

Pour saisir les dynamiques complexes des territoires, il faut croiser les savoirs du *démographe* (qui étudie la répartition spatiale des populations), du *géographe* (qui considère l'espace comme un agencement de surfaces, de réseaux et de lieux), de l'*économiste* (qui examine la production de richesses et leur redistribution, les marchés et leur régulation, le travail et sa compétitivité), du *sociologue* (attentif au vivre ensemble, aux luttes des classes et des places, aux interactions, aux inégalités, voire aux expulsions²⁶), du *psychosociologue* (qui saisit les expériences individuelles et collectives des personnes en situation), du *politologue* (qui analyse les compétences, les pouvoirs et leurs représentations). Et de bien d'autres disciplines.

Coordonner les savoirs et pratiques professionnels

Face à l'ampleur des mutations, il faut coordonner les métiers des professionnels qui s'exercent sur les territoires : ceux qui *aménagent et les fabriquent*, ceux qui conçoivent des modes d'*habiter* et de *se nourrir*, ceux qui *jardinent les espaces publics*, ceux qui *produisent* des ressources, ceux qui assurent leur *accessibilité* et leur *attractivité*, mais aussi ceux qui offrent des *services* de santé, de sécurité, de formation ou de solidarité, enfin ceux qui *gouvernent* et veillent tant à l'exercice de la *citoyenneté* qu'à celui de l'*hospitalité*. Afin de dépasser les tensions qui risquent de restreindre les capacités de l'action collective, il importe d'associer toutes les parties prenantes (acteurs publics, associations, entreprises) en vue d'une « industrie jardinière du territoire²⁷ ».

26. Saskia Sassen, *Expulsions*, Paris, Gallimard, 2016, 384 p.

27. Emilie Bourdu, Cathy Dubois et Olivier Mériaux, *L'industrie jardinière du territoire*, Paris, Presses des Mines/La Fabrique de l'industrie, 2014, 136 p.

Prendre en compte les expertises citoyennes et développer la créativité des habitants

Les expertises citoyennes deviennent essentielles dans la formation d'une intelligence collective des situations : il convient d'écouter les personnes et les collectifs (habitants permanents ou temporaires, usagers, salariés, visiteurs), de recueillir leurs attentes, de stimuler leur créativité, de valoriser leurs initiatives, grâce à des rencontres organisées en des lieux et à des moments précis.

À cet égard, la démarche de « création prospective » développée par l'anthropologue Stéphane Juguet autour de la *Prospective-action*, notamment aux Abeilles à Saint-Nazaire, offre un apport conséquent à la prospective²⁸. Allant à la rencontre des habitants dans des espaces publics, il s'agit de stimuler leur imagination à l'aide de dispositifs qui se réfèrent à des tendances énoncées sous forme de valeurs (proximité, nature, douceur, connexion, pluriel). Ainsi se trouve élargie la *palette des modes opératoires de la prospective* (enquêtes qualitatives, entretiens, focus groups, observations *in situ*, déambulations urbaines, exercices de créativité, jeux, pratiques artistiques).

Enfin, Point-Virgule, collectif à la croisée des disciplines liées à la ville, a proposé lors du colloque une exposition sur « Les zones d'activités économiques, des espaces à dévoiler ». Croisant les regards de chercheurs, de praticiens, d'amateurs et d'usagers, il s'est efforcé de produire une meilleure compréhension de « l'objet ZAE » (Zone d'activités économiques) aujourd'hui. Un prix de Cerisy a été décerné à deux artistes : Alexandra Frankewitz (« Respiration portuaire ») et Benjamin Le Brun (« Le Centre des loisirs »)²⁹.

Dans sa contribution « La prospective territoriale pour accompagner les transitions. L'expérience prospective et le monde urbain anthropocène », Stéphane Cordobes se demande si la prospective territoriale constitue une approche pertinente pour relever les enjeux du monde urbain anthropocène. La notion de *terrestre*, proposée par Bruno Latour et citée dans l'épigraphe ci-dessus, permet à la fois

28. Sylvain Allemand, *La prospective-action au service d'un urbanisme en mouvement*, préface d'Édith Heurgon, Saint-Denis, Edilivre, 2013, 298 p.

29. Benjamin Lebrun a ainsi bénéficié d'un séjour à Cerisy en juillet 2019 pour le colloque *Portraits de pays* (ce qui lui a permis de montrer ses œuvres aux participants, et notamment à Raymond Depardon, qui était présent à Cerisy, et de laisser tisser des liens débouchant sur de nouvelles coopérations).

de formuler une haute ambition et d'ouvrir des pistes s'inscrivant dans une certaine continuité avec un esprit d'innovation, d'entreprise et de découverte. Ne faut-il pas alors concevoir, propose Stéphane Cordobes, la prospective en tant qu'expérience, notamment quant à ses capacités à jouer un rôle d'embrayeur et de force de réagencement³⁰.

Il faut en convenir : aucune démarche prise isolément, aucun acteur seul ne peut apporter de réponse à une question d'une telle envergure. Les textes présentés dans la troisième partie de cet ouvrage ouvrent quelques pistes de réflexion et d'action fécondes, notamment au cours de la table ronde réunissant des acteurs normands qui ont présenté les démarches conduites aux divers niveaux des collectivités.

C'est dans la mesure où s'opèrent, à un premier niveau, ces divers types d'alliances (des savoirs, des professionnels, des citoyens) que l'on peut, à un second niveau, réussir leur articulation dans le cadre d'une démarche de co-construction.

Les avancées dans la co-construction

À Cerisy, en 2005, le colloque « Entreprises, territoires : construire ensemble un développement durable » a introduit l'idée de co-construction. Constatant une exacerbation des contradictions entre les intérêts des entreprises et ceux des collectivités territoriales, dans un contexte de globalisation des marchés, l'hypothèse a été formulée que c'était au niveau territorial que pouvait se construire une convergence d'intérêts autour des enjeux du développement durable entre collectivités, entreprises et société civile. Le titre de la publication qui a suivi, *Le développement durable, c'est enfin du bonheur!*, témoigne de la tonalité optimiste des échanges. Il émane de Jean-François Caron, alors élu régional et maire de Loos-en-Gohelle, qui nous avait expliqué la manière dont le développement durable lui avait permis de sortir son territoire d'une triple crise, liée aux dégâts produits par plusieurs décennies d'exploitation minière³¹.

30. « Comment retisser des bords, des enveloppes, des protections, comment retrouver une assise en prenant en compte à la fois la fin de la mondialisation, l'ampleur de la migration, ainsi que les limites mises à la souveraineté des États désormais confrontés aux mutations climatiques? », Bruno Latour, 2017, *op. cit.*

31. C'est le même Jean-François Caron qui a porté plusieurs initiatives, dont la création du CERD, seule institution co-construite par l'État et une collectivité régionale pour réunir sur un territoire toutes les initiatives en matière de développement durable.

Le Rameau³² a engagé depuis dix ans un vaste mouvement de co-construction, développant des partenariats entreprises-associations, en lien avec les collectivités territoriales. Face aux priorités qu'ils identifient sur leur territoire, 69 % des Français considèrent que les alliances sont source d'innovation pour mieux répondre aux fragilités économiques, sociales, environnementales et sociétales. Ils réclament un « devoir d'alliances » auquel ils souhaitent être associés.

Plusieurs contributions de cet ouvrage apportent aussi des avancées intéressantes sur le plan de la co-construction. Anne et Patrick Beauvillard introduisent la notion de *maturité coopérative*, aptitude individuelle, collective ou territoriale qui, par plusieurs aspects, fait écho à la prospective du présent. Ainsi, associer à la maturité coopérative, la capacité de la prospective du présent à poser les bonnes questions et à opérer un renouvellement conceptuel pourrait constituer un complément utile pour penser le monde qui vient, en croisant les savoirs scientifiques, les expertises professionnelles et les expériences artistiques.

Cette conjugaison souhaitable apparaît aussi dans la contribution de Jean-Jacques Terrin, « Co-construction d'une vision partagée du territoire dans les villes moyennes », qui traite de démarches collaboratives et transdisciplinaires, à l'articulation de la connaissance et de l'action. Elles se concrétisent par des moments d'échange, mis en scène selon des dispositifs qui accordent à l'usager une place de choix en tant que coproducteur de son propre milieu³³. Nous lui laissons le dernier mot : « Hier encore confisquée par certains, aujourd'hui puissamment connectée, la gouvernance urbaine devient le temps de l'inclusion des parties prenantes. Cette synergie, complexe du fait de la diversité des acteurs en présence et de la pluralité des échelles des problèmes rencontrés, impose une agilité méthodologique, un véritable pacte démocratique, et une audace gestionnaire, le tout s'adossant à une volonté politique sans faille. »

32. Le RAMEAU a pour vocation d'éclairer les décideurs sur la dynamique de co-construction, et d'aider les organisations à se saisir de l'opportunité de ces nouvelles alliances.

33. Marie Augendre, Jean-Pierre Llored et Yann Nussaume (dir.), *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène? autour et en présence d'Augustin Berque*, colloque de Cerisy, Paris, Hermann, 2018, 416 p.